



Master 2

Mention Droit-Science politique

« Parcours
Gouvernance
mutualiste
et économie
sociale »



PRÉSENTATION

Depuis 2011, le master de gouvernance mutualiste a été créé pour accompagner la montée en compétences des conseils d'administration des mutuelles et des entreprises de l'économie sociale. La formation est modulaire en unités capitalisables. Chaque module correspond à un objectif d'acquisition de connaissances

✓ LES OBJECTIFS

Comprendre et appréhender :

- l'évolution de l'environnement économique et social de la mutualité,
- son cadre juridique,
- les dispositifs réglementaires,
- les politiques de communication,
- la gestion des ressources humaines, les modèles et,
- les stratégies de développement.



PUBLIC CONCERNÉ

La formation est principalement ouverte à des candidats en situation professionnelle, administrateurs et cadres de l'économie sociale, en général, de la mutualité en particulier.



CONDITIONS D'ENTRÉE

La sélection se fait sur dossier et entretien.

Une attention particulière est portée à l'adéquation entre les expériences et les attentes professionnelles, d'une part, et le contenu de la formation, d'autre part. Cette formation est accessible sur titre universitaire ou avec possibilité de validation d'acquis professionnels (VAP) réalisée par l'UVSQ, tenant compte de l'expérience et des formations du candidat.

✓ CALENDRIER

Les formations commencent à 9h00 le premier jour et se terminent à 16h00 le deuxième jour. Le soir du 1^{er} jour est réservé soit à des temps de débat, soit à un temps de travail sur la méthodologie (le module 7 sera ainsi réalisé en plusieurs étapes).

et de savoir-faire au regard des exigences qu'exerce l'autorité de contrôle sur la gouvernance des mutuelles. La finalité est de permettre aux élus et aux cadres de partager efficacement des informations, de répondre aux évolutions rapides du secteur d'activité et d'exercer leurs responsabilités.



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Organisée sous la forme de 7 modules, la formation se déroule à la fois en e-learning et en présentiel.



1 LE E-LEARNING

Chaque module sur la plateforme e-campus de l'UVSQ comprend :

- Un support de formation.
- Des exercices.

Chaque stagiaire bénéficie d'un tutorat individualisé assuré par l'équipe enseignante lui permettant d'accéder aux ressources pédagogiques et de réaliser les exercices demandés.



2 LE PRÉSENTIEL

Chaque module donne lieu à des séances de regroupement, sessions de formation de 20h, organisées une fois par mois sur deux jours. L'objectif de ces sessions est de finaliser l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles par un rapprochement entre théorie et pratique.

Le contrôle des connaissances et des compétences s'exerce sous la forme d'un contrôle continu et d'un examen final.



1 Le contrôle continu :

Des exercices sont associés aux cours en ligne, pour chaque module.



2 Le contrôle terminal :

La soutenance d'un rapport professionnel ou d'un mémoire théorique.

PROGRAMME

Chaque module donne lieu à des séances de regroupement de deux jours au centre de formation MGEN de La Verrière (Yvelines, France). Les séances de regroupement sont animées par les responsables des modules, des intervenants universitaires et des cadres de mutuelles.

Module

1

L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

La dimension historique de la mutualité et de l'économie sociale conduit à revisiter les spécificités des modèles.

Cette mise à niveau conceptuelle et organisationnelle permet de mettre en perspective à la fois les responsabilités politiques et opérationnelles et les conditions de développement.

- Les enjeux de la mutualité et de l'économie sociale : dimensions historiques, politiques et mise en perspective
- Les spécificités de la gouvernance mutualiste, et de l'ESS : la professionnalisation, connaissances, savoir-faire et savoir être.
- Les réorganisations territoriales : les enjeux de la vie démocratique locale
- Les modèles économiques et sociaux des entreprises de l'économie sociale et solidaire

Module

2

LE CADRE JURIDIQUE DE L'ACTIVITÉ MUTUALISTE ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Les entreprises de l'économie sociale et les mutuelles sont soumises à des cadres juridiques qui renvoient aux responsabilités civile et pénale des administrateurs. L'objectif est de comprendre des enjeux juridiques et déontologiques (compliance) des décisions portées par les conseils d'administration et leurs relations avec les fonctions clefs.

- Le cadre et les évolutions juridiques de l'activité mutualiste et de l'ESS
- Les responsabilités des dirigeants mutualistes
- La lutte contre le blanchiment (LCB-FT)
- Les politiques écrites
- Les instances de gouvernance et la comitologie
- La Réglementation générale de protection des données (RGPD)

Module

3

LES ÉTATS FINANCIERS ET LES DISPOSITIFS RÉGLEMENTAIRES

Les mutuelles et les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont soumises à des contraintes réglementaires qui conduisent les conseils d'administration à arbitrer et à prendre des décisions. Les administrateurs ont la responsabilité collective d'évaluer les risques et d'exercer un contrôle sur le respect de la trajectoire de développement.

- Les impacts réglementaires sur la gouvernance
- Les trajectoires financières : tableaux de bord et indicateurs de suivi
- L'évolution des offres et les principes de l'actuariat
- L'évaluation interne et le contrôle des risques. EIRS (ORSA)
- Les politiques de placements
- La directive assurance

Module

4

LES POLITIQUES DE COMMUNICATION

Les élus n'ont pas la responsabilité directe des actions de communication. Pourtant face à une technicité de plus en plus importante, il est utile de comprendre et de mesurer ce que sont les outils et les indicateurs de performance des actions de communication.

- Les fondamentaux de la communication
- Le plan de communication
- Les baromètres d'opinion
- Le marketing opérationnel
- Le lobbying et les stratégies d'influence

Module

5

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La gestion des RH revient à des décisions opérationnelles. Il importe aux élus de comprendre les changements en cours en termes de compétences, d'engagement et de professionnalisation.

- L'implication militante et le bénévolat
- Le dialogue social
- L'estime de soi et l'intelligence émotionnelle
- Le leadership
- La conduite du changement
- La politique RH

Module

6

LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

Dans un monde sous contraintes le devenir des mutuelles est associé à une capacité d'adaptation, d'évolution et d'innovation. Il importe au conseil d'administration d'établir un cap et de piloter. Cette mise en perspective conduit à revisiter les modèles mutualistes.

- Les évolutions des modèles mutualistes
- BIG Data et Systèmes d'information et de gestion
- Économie sociale et mutuelles en Europe : évolutions et perspectives
- Les politiques d'offre et de services
- Le marketing stratégique et les relations aux adhérents
- Débat : être dirigeant mutualiste

Module

7

LA MÉTHODOLOGIE DU MÉMOIRE ET/OU RAPPORT D'ACTIVITÉ

La rédaction d'un mémoire de 30-40 pages est un élément déterminant de la réussite du Master. Cet exercice universitaire permet de mesurer la capacité d'analyse et de prise de distance. Ce travail est encadré et donne lieu à une soutenance.



CONTACT ET INFORMATIONS



UNIVERSITÉ DE VERSAILLES-SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

www.uvsq.fr

- > Formation > Offre de formations
- > Formations diplômantes
- > Les masters > Masters UVSQ
- > Domaine Droit-économie-gestion
- > Mention Science politique

■ DIRECTEUR DU DIPLÔME :

Stéphane Manson

Professeur de droit public

■ COORDINATEUR À L'UVSQ :

Jean-Luc Penot

Responsable de la formation continue

jean-luc.penot@uvsq.fr

■ INSCRIPTIONS :

Françoise Jenssonnie

francoise.jenssonnie@uvsq.fr

01 39 25 53 29



SOLIDARIS

■ COORDINATEUR SOLIDARIS :

Alain Coheur

alain.coheur@solidaris.be

+32 475 43 64 71



MGEN

■ COORDINATEUR MGEN :

Olivier Boned

oboned@mgen.fr

■ INSCRIPTIONS :

Edwige Tekochey

etekochey@mgen.fr